



DIPLÔME SUPÉRIEUR DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

OBJECTIFS DE LA FORMATION **Master**

Obtenir le Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion en deux ans, diplôme d'Etat niveau Master Bac +5, en effectuant un parcours de professionnalisation.

PROFIL DE L'ÉTUDIANT



- Vous êtes rigoureux, organisé, dynamique et vous souhaitez développer votre employabilité en préparant un diplôme d'excellence qui exige un effort de travail adapté.
- Vous souhaitez développer vos compétences dans toutes les disciplines des sciences de gestion.
- Vous possédez un esprit de synthèse et d'analyse, vous êtes ouvert sur l'environnement des entreprises, vous voulez développer vos compétences managériales.

DÉBOUCHÉS



- Effectuer le stage de trois ans comme stagiaire expert comptable et/ou futur associé dans un cabinet d'expertise comptable et/ou de commissariat aux comptes pour obtenir le Diplôme d'Expert Comptable (Bac +8).
- Intégrer directement un poste de responsabilité dans des directions comptables et financières, de contrôle de gestion et d'audit interne d'organisations privées ou publiques.
- Intégrer un cabinet de consultants.
- Présenter les concours de la fonction publique : Education Nationale, Ministère de l'Economie et des Finances, fonction hospitalière, fonction territoriale, ...

Diplôme d'Etat
Diplôme Supérieur
de Comptabilité
et de Gestion



DIPLÔME SUPÉRIEUR DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

Master

CONDITIONS D'ADMISSION



Etre titulaire d'un DCG, d'un diplôme valant équivalence ou d'un Master à l'inscription définitive.

- En contrat de professionnalisation : conclure un contrat de professionnalisation avec une entreprise avant le début de la formation.

L'activité professionnelle doit être accomplie dans un cabinet d'expertise comptable ou dans les services comptables et financiers d'une entreprise, d'une collectivité publique ou d'une association.

(Avoir entre 16 et 25 ans révolus ou être demandeur d'emploi de plus de 26 ans.)

- En formation initiale : vous bénéficiez du statut étudiant, les frais de formation sont à votre charge.

- En formation continue : dans le cadre d'un congé individuel de formation (CIF).

Votre candidature sera examinée en commission. Un entretien vous sera proposé pour évaluer l'adéquation de votre profil avec le DSCG.

SPÉCIFICITÉS DE L'ISMC



- L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants spécialisés titulaires des concours de l'éducation nationale et de professionnels, experts-comptables et commissaires aux comptes.

- Un responsable pédagogique assure la coordination de l'équipe d'enseignants, organise le suivi individuel des salariés et étudiants en formation et assure l'interface avec les entreprises.

- Deux examens blancs sont organisés chaque année pour assurer la préparation de l'examen national final du DSCG.

ORGANISATION DES ÉTUDES



Matières

UE1 Gestion juridique, fiscale et sociale,
UE6 Oral d'économie se déroulant en partie en anglais,
UE4 Comptabilité, Audit,
UE7 Relations professionnelles.

1^{ère} année :
445 heures de cours

UE2 Finance,
UE3 Management et contrôle de gestion,
UE5 Management des systèmes d'information,
UE7 Relations professionnelles.

2^{ème} année :
444 heures de cours

Formation pratique

- au minimum 3 jours par semaine consacrés à l'activité en entreprise, en contrat de professionnalisation.

- au minimum 12 semaines de stage, en formation initiale.



INSTITUT SUPERIEUR MARSEILLE CADENELLE
134, Bd des libérateurs - Les Caillols - 13012 MARSEILLE
Tél. : 04.91.18.10.50 - Fax : 04.91.45.47.65
Internet : www.ismcadenelle.com - E-mail : info@ismcadenelle.com

ACCÈS :
Métro Timone + Bus n°91
Métro 5 avenues + Bus n°10
ou Tramway